

Parlement jurassien
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No 3287

Planning familial, quel avenir ?

La mission du planning familial a pour but d'informer, d'orienter, de soutenir et d'accompagner toute personne, homme, femme, couple, en lien avec les différentes étapes de la vie relationnelle et sexuelle. Il prodigue des conseils dans les domaines de la procréation, de la contraception, de la régulation des naissances et de la prévention des maladies sexuellement transmissibles. Il travaille dans le respect des règles de confidentialité et dans le respect des convictions personnelles.

Son financement est assuré d'une part par une subvention cantonale et d'autre part par une participation des communes membre (CHF60.- par année et par commune). Des économies ont dû être réalisées au sein de cette association. Ainsi, le centre de Porrentruy s'est vu contraint de déménager en 2016.

Aujourd'hui, les locaux loués au centre le Phenix sont bien adaptés et répondent aux critères souhaités, discrétion, proche du centre-ville et de la gare et accessible à chacun. Jusqu'à ce jour, le loyer était partagé avec la Fondation Les Castors et une Sexothérapeute. Or, ces derniers, pour des raisons diverses, quittent ces locaux. Malgré une fréquentation élevée, le centre de Porrentruy se trouve à nouveau fragilisé.

Aux Franches Montagnes, le planning familial est atteignable sur appel et rendez-vous. Sachant que c'est malheureusement souvent dans l'urgence qu'il faudrait consulter, cette situation est regrettable.

Le planning familial répond à un besoin avéré et doit être présent dans chaque région de notre canton.

- Quelle est la position du Gouvernement vis-à-vis de cette association ? Est-il en accord avec le fait qu'il est indispensable d'avoir une antenne dans nos trois régions ?
- Le Gouvernement peut-il envisager de soutenir la recherche d'un local à loyer modéré et adapté, afin de maintenir l'antenne de Porrentruy ?
- Le Gouvernement est-il prêt à s'investir afin de promouvoir et développer l'antenne des Franches-Montagnes.

Je remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 4 mars 2020

Danièle Chariatte Courbat